



EDITORIAL

À travers ce bulletin, vous trouverez une présentation synthétique du compte administratif 2024 de notre commune. Ce dernier est conforme au budget primitif 2024 et se caractérise par une augmentation des recettes due principalement à la réalisation d'un prêt relais de 400 000 € que nous avons d'ailleurs actuellement remboursé pour moitié. Cette aide financière nous permet de maintenir une trésorerie suffisante en attente des subventions accordées par nos divers partenaires. Les dépenses de fonctionnement que nous nous efforçons de maîtriser, progressent sur la partie des charges de personnel et celle des charges courantes notamment dues aux prix des énergies.

Il est important de rappeler qu'environ 1,2 millions d'euros ont été consacrés aux investissements au cours de l'année passée. Le budget primitif 2025 nous permettra également de dégager près de 480 000€ afin de réaliser de nombreux travaux d'investissement nécessaires. Dans les mois à venir se dérouleront des travaux de sécurisation de l'église de Lépine et la création d'un deuxième columbarium au bourg. Courant septembre, il est prévu d'enfouir l'ensemble des réseaux sur la traversée de Chevillèle le long de la RN 77 ainsi que le remplacement de candélabres. Par ailleurs, une réflexion est menée sur l'aménagement des accotements de ce hameau. De même, une part de l'investissement sera dédiée au renouvellement du matériel scénique de la Comédie. Face à une recrudescence de vol et de diverses infractions, bien que notre commune ne soit pas pleinement concernée, la municipalité a remis à l'étude l'installation de caméras de surveillance.

L'ensemble de ces projets et des réalisations passées vous sera présenté en détail lors de réunions publiques organisées les 4 et 11 juin. Ces réunions permettent aux élus de vous présenter les réalisations, les actions en cours, les projets et de répondre à vos questions. Sachez que nous y attachons une grande importance et nous vous y attendons nombreux.

Maxime DUSACQ

Horaires de la mairie
Lundi et jeudi 8h30-12h00/13h30-17h00
Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h00
le samedi de 10h00 à 12h00



ATTENTION

Horaires de l'Agence Postale Communale
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h00
et samedi de 10h à 12h00

Mairie de SAINT-GERMAIN

845 Route de Troyes, 10120 Saint Germain ☎ 03.25.75.68.91

Courriel : contact@mairie-saintgermain.fr Site internet : www.mairie-saintgermain.fr



SOMMAIRE

PAGES 2 : LES ÉCHOS DU CONSEIL

PAGES 2-3 : LE BUDGET

PAGES 3-4 : LA VIE DE LA COMMUNE

PAGES 4 : LA VIE DES ASSOCIATIONS

PAGES 5-6 : JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

PAGES 7 : VOIRIE-INFRASTRUCTURE-SÉCURITÉ

PAGE 7-8 : URBANISME- CADRE DE

VIE-ENVIRONNEMENT

PAGE 9 : MÉDIATHÈQUE

Permanence du Maire et des Adjoints le samedi de 10h00 à 12h00

ATTENTION : fermeture exceptionnelle de la mairie et de l'agence postale communale le 30 et 31 mai 2025

Nous vous rappelons qu'il est impératif de prendre un rendez-vous au secrétariat de la mairie pour tout dépôt de dossier d'urbanisme, mariage, PACS...

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

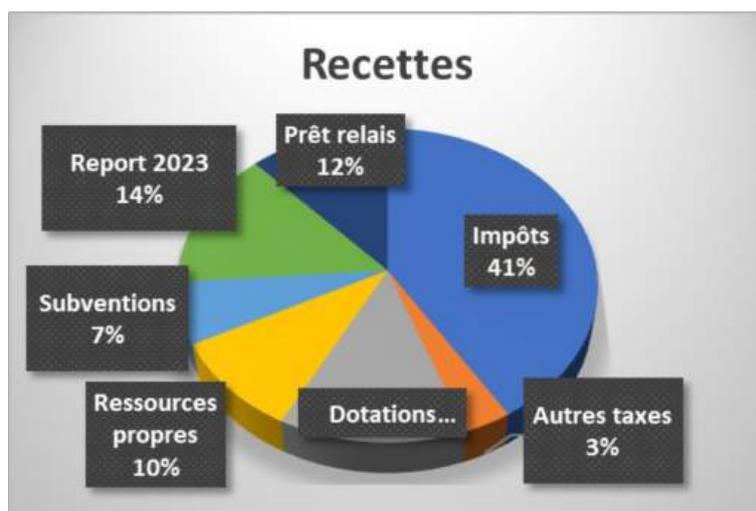
Le Conseil municipal lors de sa séance du 2 avril 2025

- a approuvé le compte de gestion de l'année 2024 établi par le comptable du trésor ;
- a approuvé le compte administratif de l'année 2024 ;
- a décidé de maintenir les taux des trois taxes locales : foncière bâti, foncière non bâti et d'habitation (pour les résidences secondaires) ;
- a attribué les subventions aux associations pour l'année 2025 ;
- a adopté le budget communal primitif de l'année 2025 ;
- a désigné l'entreprise FP GEOMETRE EXPERT maître d'œuvre pour l'aménagement de la voirie et de la voie douce Route de Troyes dans le hameau de Chevillèle ;
- a approuvé la modification apportée à la participation de la commune à la protection sociale complémentaire de ses agents ;
- a approuvé le rapport d'évaluation de la Commission Locale d'Évaluation des Charges et des Ressources Transférées relative au transfert de la compétence en matière d'urbanisme à Troyes Champagne Métropole ;
- a donné un avis favorable au projet du plan de mobilité de Troyes Champagne Métropole.

LE BUDGET

Le compte administratif 2024

Le Conseil a approuvé lors de sa dernière séance le compte administratif 2024 qui retrace les dépenses et les recettes de la commune pour 2024. Les graphiques ci-dessous en donnent la répartition.



LES RECETTES

Les **impôts** (1 390 230€) sont le produit des deux taxes foncières, bâti et non bâti et de la taxe d'habitation

Les **autres taxes** proviennent des taxes sur l'électricité (1 413€), les pylônes électriques (6 148€), les droits de mutation (46 238€), la taxe d'aménagement (59 467€).

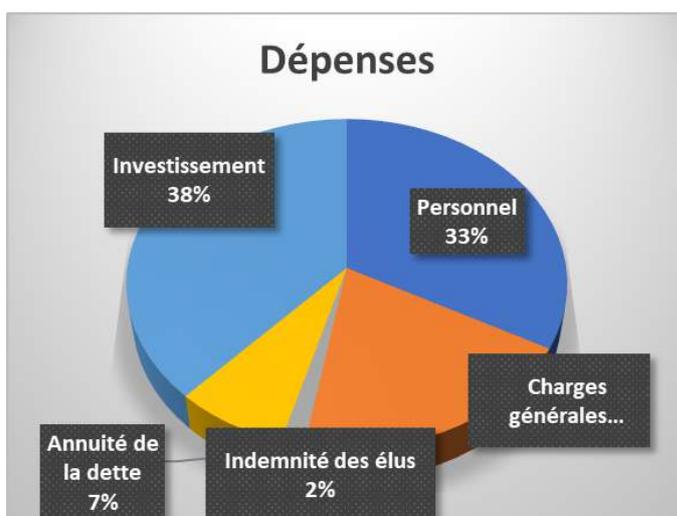
Les **dotations** attribuées par l'État se montent à 467 537€ dont celles attribuées par TCM 131 005€.

Les **ressources propres** (330 981€) sont le fruit des activités des services de la commune : agence postale, restauration scolaire, activités périscolaires, location de locaux...

Les subventions (216 525€) représentent les aides attribuées pour la réalisation de projets d'investissement (Centre sportif, Multisports, Centre culturel, éclairage Rue de Champagne)

Prêt relais (400 000€) afin de pouvoir maintenir la trésorerie positive dans l'attente du retour des subventions.

Report de 2023 qui correspond à l'excédent de fonctionnement 483 215€



LES DÉPENSES

Les dépenses de personnel réelles (1 063 991€) représentent 33% des dépenses globales du budget

Les charges générales (647 131€) représentent l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement courant de la commune soit 20% (les dépenses de chauffage, d'électricité, de carburant et d'eau, de maintenance et d'entretien, des subventions aux associations et CCAS...)

Les indemnités versées aux maire et adjoints plus les charges se montent à 51 774€.

Les annuités de la dette : intérêt et amortissement (245 540€).

Les dépenses d'investissement se montent à 1 232 662€. Les principales réalisations concernent : les travaux de voirie (7 825€), achat de terrain (76 582€), accessibilité du centre sportif (46 694€), église du bourg (3 876€), mairie (3 844 €), centre culturel 959 912€) éclairage public rue de Champagne (118 612€) et divers (outillage, informatique, PLU... (+15 000€)).

Subventions aux associations

Le conseil municipal a voté les subventions suivantes aux associations :

Zanshin Karaté Dojo	700 €	Société de chasse	200 €
Amicale SAINT GERMAIN	2450€	Tennis club germinois	500 €
Entr'actes Entre amis	1 250 €	Amicale Cyclo Germinoise	400 €
Gymnastique volontaire mixte	600 €	Association des parents d'élèves	500 €
Confrérie Saint Vincent	1100 €	Solidarité Emploi Services	600 €

VIE DE LA COMMUNE

Voyage dans la capitale...

Le CCAS organise une sortie à Paris le **mardi 3 juin 2025**.

Au programme de cette sortie, réservée aux seniors de la commune de 70 ans et plus : visite de la Cathédrale Notre Dame de Paris le matin, déjeuner au Sénat à 12h00 suivi de sa visite.

Le départ est prévu avant 7h, rendez-vous sur le parking de la Comédie, et le retour vers 18h.

Contribution des participants : 40 € tout compris

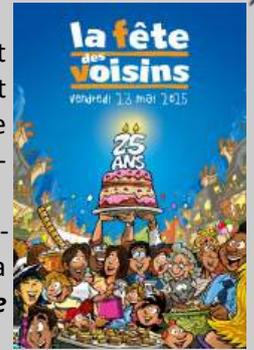
ATTENTION : nombre de places limité à 40 personnes



Fête des voisins, depuis déjà 25 ans ...

Vendredi 23 mai 2025 aura lieu la 25^{ème} édition de la fête des voisins. Cette fête est avant tout un moment de partage entre voisins qui permet de mieux se connaître, d'échanger, c'est également l'occasion de proposer des idées pour améliorer notre quotidien. Bref, de faire vivre tout un voisinage en lui apportant une convivialité unique autour d'un verre ou d'un repas.

Afin de faciliter l'organisation de cet événement, la mairie peut, pour ceux qui le souhaitent, mettre à disposition et à titre gracieux le matériel nécessaire (tables, chaises). Pour cela il suffit de transmettre une demande écrite au secrétariat de la mairie avant le 17 mai. **Charge à chacun de venir récupérer le matériel.**

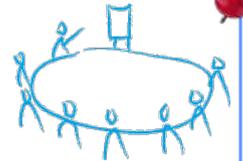


Réunions publiques

2 réunions de quartier vous sont proposées

- **Mercredi 4 juin 2025 à 18h45 dans la salle du Préau**
- **Mercredi 11 juin 2025 à 18h45 dans le Hall du centre sportif.**

Elles permettront aux élus de vous présenter les réalisations, les actions en cours, les projets et de répondre aux questions des germinois. **Nous vous attendons nombreux...**



Fête de la musique

**Le samedi 21 juin 2025
à partir de 19h00 dans la cour de l'école**

Comme l'année dernière, Alexandre, à la sono, vous fera passer une soirée de fête... Buvette et restauration sur place possibles grâce à la présence de l'association « l'Amicale du foot » et du « food truck Papy ».

Nous vous attendons nombreux pour profiter d'un bon moment...



NOUVEAU COMMERCE

Depuis fin d'année dernière, un nouveau commerce s'est installé dans la zone artisanale de SAINT GERMAIN : **le QG des tatoueurs. (tatouage, piercing, coiffure, barbe, esthétique, kinésiologie et énergétisme)**

Les différents corps de métier où l'art rencontre la passion, dans une ambiance chaleureuse et professionnelle.

Les artistes vous accompagnent avec créativité et précision pour donner vie à vos idées.

Renseignements : 03.25.78.74.40

adresse mail : qgdestatoueurs@gmail.com



VIE DES ASSOCIATIONS

Amicale Cyclo Germinoise

192 cyclos et 31 marcheurs ont participé à la randonnée germinoise qui s'est déroulée le samedi 12 avril sous un ciel clément. Plusieurs lots, offerts par le magasin Super U, que nous remercions bien vivement, ont récompensé les clubs les mieux représentés. Merci également aux 19 bénévoles qui ont fait de cette randonnée une belle réussite.

La 2^{ème} randonnée de l'année aura lieu le samedi 20 septembre. Elle comportera 3 parcours vélo de route et une marche de 9km. Le départ sera donné du magasin SUPER U.

Les membres de l'Amicale roulent 2 fois par semaine, le mercredi et le samedi dans le but de bien préparer leur séjour d'une semaine à Évian au mois de juin.

Les vélos à assistance électrique sont acceptés, alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre.

Contact : François 06 43 45 89 64.



Amicale Cyclo Germinoise



Vide grenier organisé par la société de chasse, il reste encore des emplacements...

dimanche 25 mai 2025



Les modalités restent les mêmes que celles des années précédentes :

- des emplacements par multiples de 5m pour les exposants au tarif de 10 € pour les particuliers et 35 € pour les professionnels qui devront être réservés et réglés à l'avance
- restauration et buvette sur place
- animations pour les 3-12 ans : structures gonflables, toboggans, pêche aux canards...

Réservation au 06.77.08.55.53 ou 06.40.32.64.89

Ouverture **à partir de 6H**

JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Retour sur la chasse aux œufs

Cette année, le temps s'est maintenu et a permis, aux enfants, pour leur plus grande joie, de ramasser les chocolats déposés délicatement par les cloches de Pâques... Rendez-vous l'année prochaine...



Le Conseil Municipal jeune au travail....

A SAINT GERMAIN, des plaques signalétiques « Ici commence la mer » seront bientôt installées à proximité des bouches d'eaux pluviales. Le but : lutter contre la pollution des eaux de surface.

À l'initiative de ce projet, le Lion's club qui a proposé d'accompagner le conseil municipal jeunes pour le mener à bien afin de lutter contre la pollution des eaux de surface.

Objectifs : rappeler le cheminement des déchets de la terre à la mer et lutter contre l'incivisme environnemental.



« Ne pas jeter les déchets dans les caniveaux ! »



Service Animation Jeunesse Enfance

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET LES MERCREDIS

Les mercredis de mars et d'avril

L'activité sportive au cours de cette période était basée sur un « circuit training », méthode d'entraînement durant laquelle plusieurs exercices de cardio et de renforcement musculaire sont réalisés, idéale pour un relâchement maximum à la sortie des classes et très appréciée des jeunes.

Une journée a été consacrée au carnaval au cours de laquelle tous les enfants étaient venus déguisés.

Un atelier théâtre ainsi qu'un atelier de danse ont été mis en place.

La médiathèque accueille régulièrement les jeunes pour leur proposer des lectures sur divers thèmes choisis par les encadrants.



Ateliers de l'accueil périscolaire du soir

Afin de permettre au jardin de l'école de reprendre ses couleurs estivales, les enfants ont pu s'adonner au plaisir du jardinage : remise en état du terrain, désherbage et semis étaient au programme.

Les lundis et jeudis soir, outre la pause cartable, une initiation aux arts du cirque leur ont été proposée. Ils ont ainsi pu découvrir sous forme de jeux dirigés, plusieurs disciplines : jeux d'équilibre, bâtons-foulards, jonglerie, cerceaux...

LES VACANCES DE PRINTEMPS

Au cours de ces vacances, les animateurs ont proposé aux enfants des activités en lien avec la saison du printemps.

Découverte du château de Vaux le Vicomte

Le vendredi 11 avril, petits et grands sont allés à Vaux le Vicomte où ils ont pu, sous un soleil magnifique, visiter le château et ses grands jardins. L'après-midi, ils ont participé à une animation « le carnaval des animaux » organisée par la Compagnie les Arlequins ... Tous les animaux du château avaient disparu et la mission de nos petits explorateurs était de retrouver les écureuils disparus. En regardant bien, ils se sont rendus compte qu'il y en avait un peu partout : dans les tableaux, les fresques, les tapisseries, les porcelaines, les sculptures, les statues etc... C'est vêtu d'une cape Vénitienne qu'ils ont pu mener à bien cette mission.

Chasse aux œufs

Les chocolats de Pâques se sont cachés un peu partout le dernier vendredi des vacances. Des jeux de piste, des énigmes ont permis aux enfants de les retrouver et de les partager au moment du goûter... Une vraie régalade sucrée !

Un bal de printemps et une kermesse se sont déroulés sous un soleil mitigé.

Chez les grands, les journées ont été plus sportives avec des initiations au tennis et au rugby et une randonnée aux abords de l'étang.

LES ADOS

Deux soirées ont réuni les jeunes au sein du club ados : une soirée hamburger avec jeu du loup garou et une soirée barbecue et karaoké.

Ils ont pu également laisser place à leur imagination grâce à la customisation de tee-shirt.

Le bowling était aussi au rendez-vous, c'est une activité très appréciée par les adolescents.

Pour la première fois, ils sont allés dans l'enceinte d'EVA. Il s'agit d'affronter des adversaires dans un espace virtuel. Les jeunes ont vécu une très belle expérience lors de cette activité.



BIENTOT LES VACANCES D'ETE 2025

Ouverture de l'accueil de loisirs **du lundi 07 juillet au vendredi 1^{er} août 2025**

Et du **lundi 25 au vendredi 29 août 2025**

INSCRIPTIONS VACANCES ÉTÉ ET RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

Les dossiers d'inscriptions pour l'année 2025-2026 seront disponibles à partir du **lundi 26 mai**
(envoi par mail)

Le dossier est **UNIQUE** pour le temps méridien, l'accueil périscolaire et les mercredis et les vacances.



Pour les nouveaux inscrits, les dossiers peuvent être retirés au bureau du SAJE (même étage que la médiathèque) ou envoyés par mail sur demande.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : vendredi 06 juin 2025

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter

Mail : saje@mairie-saintgermain.fr / Tél 03.25.72.52.43

Mise en sécurité

La commune a subi récemment des bourrasques qui ont endommagés quelques arbres.

Afin de sécuriser, en particulier, le chemin situé près du centre équestre, la municipalité a fait procéder à l'abatage des arbres qui penchaient dangereusement sur le chemin.

Cette opération a été réalisée gracieusement par l'entreprise et la municipalité les en remercie.



AVANT



APRES

Hirondelles et biodiversité

De nos jours, il existe de nombreuses menaces qui pèsent sur la biodiversité. En partenariat avec la fédération départementale des chasseurs de l'Aube pour reconquérir les milieux désertés par les hirondelles, **huit nichoirs « d'hirondelles de fenêtres »** viennent d'être installés sur le mur de l'école entre la primaire et la maternelle. Pour les attirer, un diffuseur de son, qui imite le chant des hirondelles, a été fixé de chaque côté de ces nichoirs. Prochainement, un bac à boue sera installé pour faciliter l'accès à la matière première nécessaire pour la fabrication des nids pour ainsi assurer la bonne réussite des nichées.

Des actions de sensibilisation et d'éducation sur les hirondelles avec les enfants de l'école se feront au mois de mai. Les nichoirs sont laissés à la disposition de la commune pour une durée de trois ans.



ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - URBANISME

Installation d'une antenne relais de téléphonie dont l'implantation fait débat...

Non contacté par l'opérateur, la municipalité s'est retrouvée devant le fait accompli d'une décision d'installation d'une antenne-relais à un endroit jugé « non approprié » d'un point de vue environnementale portant, ainsi, atteinte aux usagers et au paysage.

Absence de concertation en amont du projet et inquiétudes cristallisent aujourd'hui les désaccords entre l'opérateur et la municipalité. La municipalité est bien consciente que le développement du téléphone mobile suscite l'installation d'un support nécessaire à son utilisation et ne s'oppose pas au projet. Cependant, elle souhaite que cette installation se fasse à un autre endroit afin que l'antenne-relais soit mieux intégrée dans le paysage, tout en assurant la même fonctionnalité comme c'est le cas pour les deux autres antennes existantes.

Le tribunal administratif devra trancher pour assurer que l'intérêt général, la législation, et l'équilibre entre les différents droits et intérêts en jeu soient respectés....



Installation de tables de pique-nique à l'étang de SAINT GERMAIN

Les services techniques ont, récemment, installé 4 tables de pique-niques dont une accessible aux personnes à mobilité réduite, à l'étang de SAINT GERMAIN.

Les personnes pourront, ainsi, passer d'agréables moments bucoliques sur le site tout en se montrant discrets afin de respecter l'activité des pêcheurs.



LUTTE CONTRE LE BRUIT

Un nouvel arrêté de lutte contre le bruit dans l'Aube a été signé le 13 février 2025. Celui-ci comporte des mises à jour suite aux différentes évolutions réglementaires survenues depuis le précédent arrêté datant de 2008.



**BRUITS
de voisinage**

Tous responsables
Tous concernés

Parmi les principales modifications apportées, on peut noter que :

- Les horaires de bricolages bruyants des particuliers sont désormais les mêmes aussi bien le samedi que les autres jours ouvrés de la semaine (8h30-12h00 / 13h30-19h30). Les travaux bruyants des particuliers restent toutefois interdits dimanches et jours fériés ;
- Les maires ont désormais la possibilité de déroger directement aux jours et horaires autorisés pour les chantiers bruyants, en particulier nocturnes, en lieu et place du préfet ;
- Les maires peuvent renforcer les prescriptions de l'arrêté préfectoral de lutte contre le bruit, en particulier autour des établissements accueillant du public sensible (établissements de santé, lieux d'accueil des enfants...), afin de ménager des zones de calme au sein de leur commune.

Concours maisons fleuries

Comme chaque année, la commune organise le concours des « Maisons Fleuries ». Rappelons qu'il a pour objet de récompenser les actions menées par les habitants de la commune en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons et fenêtres.

Ce concours est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie et participe à l'image de la commune.

Nous espérons vous voir nombreux à vous y inscrire en mairie...AVANT le 21 juin 2025

Peut-être une germinoise sur le podium de Miss Aube...

Le petit mot de Maëlys HAM

« Je m'appelle Maëlys Ham, j'ai 19 ans, je mesure 1,70 m et je vis à Saint-Germain. Actuellement étudiante en architecture d'intérieur à Paris, c'est avec beaucoup d'enthousiasme (et un brin de folie) que j'ai décidé de participer à l'élection de Miss Aube.



Tout a commencé devant la télé, en regardant Miss France. Ma cousine, toujours prête à me lancer des défis, m'a dit : "Pourquoi pas toi ?" Et me voilà, basket aux pieds troquées contre des talons hauts, prête à vivre une aventure hors du commun !.

Si je me suis lancée, c'est avant tout pour vivre une expérience unique, mais aussi pour relever un défi personnel : moi qui suis plutôt réservée, je voulais sortir de ma zone de confort, apprendre à prendre la parole en public, affronter les regards, et surtout prendre confiance en moi.

Après ces trois semaines d'aventure, je peux dire que j'ai énormément grandi. J'ai vécu des moments de partage, de rires, de complicité, et surtout, j'ai eu la chance de rencontrer des jeunes femmes passionnées et ambitieuses, avec lesquelles je partage des valeurs communes.

Cette aventure est l'occasion pour moi de me dépasser, de partager des moments forts et inoubliables, mais aussi de représenter fièrement notre beau département de l'Aube, en mettant en valeur ses richesses, son patrimoine... et ses gens formidables!.

Je me sens chanceuse et reconnaissante d'avoir vécu tant de moments de partage, de joie et de rires.

Je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires pour leur soutien, mais surtout notre super comité Miss Aube, qui rend cette belle expérience possible ! »



La municipalité lui souhaite bonne chance et espère que Maëlys ira loin dans cette belle aventure...

A l'heure où nous imprimons ce bulletin et l'élection ayant eu lieu le samedi 03/05, les résultats ne sont pas encore connus...

**Continuez à profiter
de nos promotions**

Flashez le QR Code



**et découvrez
nos catalogues en ligne
ou dispo en magasin**

SUPER U

**150 route de Troyes
10120 SAINT GERMAIN
Tél. : 03 25 75 93 30**

www.superu-saintgermain.com

DRIVE

coursesu.com

St Germain

HORAIRES D'OUVERTURE

Notre équipe vous accueille :

du Lundi au Samedi :

8h30 à 19h30

**Le vendredi
de 8h30 à 20h**

**Le dimanche
de 9h à 12h30**

NON STOP

